

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	F O R D (USA)	L T D (modèle 63H ou 65H)	CH 0284 15

Constructeur	FORD MOTOR COMPANY Dearborn, Michigan (USA)
Identification	"LTD" et "CH 0284 15" sur la plaquette du constructeur "9,63H" ou "9,65H" devant le No du châssis (Landau = variante du modèle)
Plaquette constructeur	à gauche, dans la porte
N° du châssis	à gauche, derrière le pare-brise
Identification du moteur	"H" à l'avant, au centre en haut sur le boîtier du thermostat, frappée par l'importateur
Importateur principal	FORD MOTOR COMPANY (SWITZERLAND) SA., Kurvenstrasse 35, 8021 Zurich
Véhicule homologué	9U65H 101 324

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	mécanique s.d. assistance hydraulique
Transmission	boîte automatique
Nombre de vitesses	3 Entraînement sur roues arrière
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, assistance par dépression, sur toutes les roues, AR = limiteur, AV = soupape de dosage
Frein auxiliaire	circuits AR + AV du frein de service
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne,
Ralentisseur	sur les roues arrière
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée

Moteur	F O R D	Type	V8-351/2V (H)
Marque	V	Temps	4
Construction	B	Position	avant
Carburant	eau	Nombre cylindres	8
Refroidissement	101,6	Course	88,9
Alésage	5763	CV-impôt	29,35
Cylindrée	106,5	l/min	3200
Puissance en kW	CV	143 SAE-net	
Bruit à proximité	85	dB/A	l/min 2400 *
Silencieux	1 = 555x280x115 mm		
Mesure des gaz	ECE-15, CO 1,0 % à 790 t/min		**
Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D		

Carrosserie	limousine
Nombre de portes	4
Ceintures sécurité	orig. FORD-USA
Câble	Rétroviseurs
Antivol	Attelage
	verrouillage de la direction
Nombre de places	6 av 3 centre ar 3
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	5309 Empalements 2906
Largeur	1968 Essieu double av ar
Hauteur	1440 Voie av 1590 ar 1570
Porte à faux	lat. Voies av ar
	av 1017 ar
	ar 1386 Braquage ø g 12200 d 12100
Distance volant - vers l'avant du véhicule	

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	1000	765	1765
Charge utile	150	270	420
Poids total	1150	1035	2185
Garantie fabr.			2361
Dimens. pneus	GR 78 - 14	GR 78 - 14	(Variantes +)
Ply/bars	- / 2,25	- / 2,25	voir
Charge	1360	1360	remarques)
pour V max	180	180	
Jantes	5 1/2 JJ x 14 acier		
Garantie poids remorquable avec frein			900
Garantie poids remorquable sans frein			900
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			177 km/h
Vitesse maximale testée			90 km/h
Charge garantie sur l'attelage			90 kg

§)

Equipement	SEALED BEAM DOT H.. ou DOT 2A ou SAE
Feux de route	SEALED BEAM DOT H.. ou DOT 2A ou SAE
Feux de croisement	SAE-AIP2F-79FD ou SAE I(2)P79 AFD
Feux de position	SAE-A(2)I(2)S(2)T-79FD
Feux rouges	SAE-A(2)I(2)S(2)T-79FD
Feux stop	1 (E)
Clignoteurs	av voir feux rouges
Caladioptrés	av AV + AR ar SAE-A-77 DOT
Feux de gabarit	av
Feux complémentaires	sur demande SEALED BEAM DOT IA
Eclairage plaque	2/ séparés
Essuie-glace	2/ balais avec/mms lave-glace
Avertisseurs	MOTORCRAFT ou FORD HI + LO
	ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	F O R D (USA) LTD		
Homologation N°	CH	0284 15	
Carrosserie	limousine		
Places	total	6	avant 3
Poids à vide	1765	Carburant	B
Charge utile		CV-impôt	29,35
Poids total	2361	Cylindrée	5763

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- * Mesure du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, A2, IA 2,26 = 74 dB/A.
- ** Mesure des gaz : conforme selon ECE-15; une marque d'homologation n'est pas exigée (LFEM No 40 095).
- + Variante de pneus : HR 78 - 14 charge 1500 (2,3) V-max. 180 km/h
lantes : 6 1/2 JJ x 14 acier voies inchangées.

Remplace FH CH 0284 15 du 20.9.1978
 Identification / Equipement

(Rothrist, 15.11.1978)

§) Modifications par l'importateur:

- les clignoteurs AV d'origine sont débranchés et remplacés par des 1 (E), montés sur les pare-chocs;
- les ampoules d'origine orange des feux de position sont remplacées par des ampoules blanches de 5 watts; un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine;
- les catadioptrés d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- la sortie de l'échappement est conduite droit vers l'arrière jusqu'à l'extrémité de la carrosserie;
- l'emblème de la marque sur le capot est admis.